



NAP ET PERISCOLAIRE SOIR

MODIFICATION DES HORAIRES ET DES TARIFS

Madame, Monsieur,

Suite au retour à la semaine des 4 jours, à la perte des financements pour les NAP et après avoir effectué un bilan du taux de fréquentation des différents services proposés, la Collectivité a décidé de faire évoluer le fonctionnement du périscolaire du soir, tout en maintenant des activités diversifiées pour votre enfant.

Ce service sera désormais le « **Périscolaire soir avec activités** » et se déroulera de **16h30 à 18h00** avec possibilité de reprendre votre enfant à partir de 17h30.

Pendant ce temps d'activités, votre enfant recevra une collation et pourra participer à diverses « activités à la carte » (temps de détente, activités manuelles, jeux divers, ouverture culturelle et sportive, participation à divers projets, lecture...).

Vous trouverez ci-dessous le tableau reprenant les **nouveaux tarifs et horaires** applicables à **partir du 6 novembre 2017** :

	Anoriens					Extérieurs
	TARIFS LEA CAF			QF supérieur à 700 et non CAF	Deux parents qui justifient d'un emploi	
	QF 0 à 369	QF 370 à 499	QF 500 à 700			
Périscolaire Soir avec activités et collation 16h30 - 18h00 (départ possible entre 17h30 et 18h)	0,38	0,68	0,90	2,50	2,50	5,00
Périscolaire Matin + Soir 7h30 - 8h 30 et 16h30 - 18h00	0,63	1,13	1,50	3,52	2,50	6,52

Merci de bien vouloir prendre note de ces changements.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Responsable Animation au 06.30.20.75.16 ou par mail : emilie.bienvendu@ville-anor.fr

Cordialement,

Mme LAVENDOMNE Lydie
Adjointe à la Jeunesse

Mlle BIENVENU Emilie
Responsable Animation